



A Châlons-en-Champagne,  
Le 9 novembre 2023

## Communiqué de presse

### LE PAYS DE CHALONS, LAUREAT DU LABEL TERRITOIRE D'INDUSTRIE 2023-2027

Châlons Agglo, les Communautés de communes de la Région de Suippes et de la Moivre à la Coole, se sont vues décerner ce jour le label « Territoire d'Industrie ». Seuls 34 territoires ont obtenu cette distinction lors de la seconde vague d'appel à projet.

La labellisation « Territoire d'Industrie » vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences industrielles, formation, mobilité des salariés, écosystèmes d'innovation, attractivité des territoires et des métiers industriels, accélération de la transition écologique, disponibilité du foncier ou encore revitalisation des friches industrielles.

#### L'OFFRE DE SERVICE APRES LA LABELLISATION

À partir des problématiques et besoins exprimés au niveau local, chaque Territoire d'industrie, sous l'impulsion de ses intercommunalités et de ses industriels (et notamment d'un « binôme élu-industriel » désigné), construit un plan d'actions opérationnelles en faveur de la réindustrialisation du territoire et autour des 4 grandes priorités du programme.

#### LE PLAN D' ACTIONS

Depuis 2021, les élus ont voulu apporter de l'efficacité sur l'accompagnement des entreprises industrielles et les nouvelles implantations à travers différentes conventions et partenariats avec des acteurs publics ou privés. La stratégie de développement et d'attractivité s'appuie sur un guichet

unique au “Mess des entrepreneurs” venant coordonner les actions des acteurs économiques. Un plan de visites a ainsi été réalisé en 2020 et 2021 pour aller à la rencontre des entreprises et comprendre leurs besoins.

L’ambition politique des élus est d’accompagner la création de 500 nouveaux emplois industriels sur la période 2016 – 2026 pour générer un renouveau industriel dans un bassin à forte composante rurale.

Ainsi la stratégie s’appuie sur :

**1. Un accompagnement des entreprises, en coordonnant les acteurs publics :**

- Rencontrer les entreprises industrielles pour détecter des projets de développement que l’on peut accélérer en mobilisant les acteurs nécessaires à sa réussite
- Proposer des solutions d’accueil des entreprises et les développer

**2. Apporter des solutions aux industries pour qu’elles se concentrent sur leur cœur de métier :**

- La formation, le recrutement et l’attractivité des métiers via la Conciergerie économique
- Travailler pour améliorer la mobilité des salariés
- Renforcer l’attractivité des zones d’activités avec pour terrain d’expérimentation la ZAC de Vatry

**3. Faire des entreprises un des moteurs de la transition écologique du territoire :**

- Travailler avec la Région Grand Est et l’ADEME pour développer une démarche d’Ecologie Industrielle et Artisanale (EIT) et anticiper les mutations environnementales
- Anticiper les mutations technologiques pour maintenir la compétitivité des industries
- Travailler avec Grand E-Nov pour augmenter l’innovation dans les entreprises du territoire
- Accompagner les entreprises dans leurs transformations pour anticiper les changements de marchés

En 2026, le Pays de Châlons sera plus résilient face aux mutations mondiales, plus industriel avec de nouvelles implantations et des entreprises renforcées, plus intégré dans les politiques régionales et nationales sur le développement de l’industrie et de la bioéconomie.

## **L’INDUSTRIE DANS LE PAYS DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE**

L’industrie représente 3 326 emplois dans les 177 entreprises industrielles établies dans le Pays de Châlons, fin 2021, soit 13 % de l’emploi privé et constitue un moteur essentiel pour le Pays, et plus encore pour les communes rurales.

Ainsi sur la période 2016- 2020, c’est une première inversion de situation qui s’opère avec la création nette de 119 nouveaux emplois industriels et l’augmentation du nombre d’établissements. Cette période a été marquée par les premières nouvelles implantations industrielles depuis des années : Machaon, ASI Aviation, Muance, Champagne Thermo Laquage, ELIAD, Marne Métal Concept...

Le CRSD a également permis de développer les premiers dossiers d’aides aux projets des entreprises (Ecolab, TI Automotive, Marne Métal Concept...).

Depuis 2021 et la fin du CRSD, une toute nouvelle politique de soutien au secteur industriel a été mise en place d’une part avec la création de l’Agence Marne Développement, et son réseau Marne Industrie, et d’autre part en accompagnant les projets industriels par les territoires. Ainsi depuis 2 ans, sur le Pays de Châlons :

- 25 % des projets d'entreprises suivis par les services de Développement Economique concernent l'industrie avec un potentiel de 124 emplois et 42 M € d'investissements pour les entreprises locales,
- En prospection : 5 projets industriels doivent être annoncés d'ici décembre 2023 pour 105 M € et 135 emplois à 3 ans. A ce titre, des lettres de réservation de parcelles ou de bâtiments ont été reçues et doivent être confirmées par délibérations. Une dizaine de projets sont toujours suivis dont certains pourraient se concrétiser en 2024 et 2025.

Ainsi, l'ambition du Pays de Châlons est de réaliser un gain de 500 emplois industriels sur la période 2016 – 2026.

Avec l'ambition d'être un territoire zéro émission, le Pays de Châlons cible plus particulièrement les activités de la bio-économie (transformation de pailles, chanvre et miscanthus), les activités de recyclage et de l'économie circulaire.

*« L'obtention du label « Territoires d'industrie » est une très bonne nouvelle et une belle récompense pour toutes les actions portées par les acteurs économiques du territoire dans le but d'attirer de nouvelles entreprises.*

*Ce label, c'est un coup de projecteur, un outil supplémentaire pour faire en sorte que notre territoire soit rapidement identifié par les industriels en quête de lieux d'implantation, lieux dont nous disposons et qui n'attendent que de satisfaire de nouveaux projets. »*

Jacques JESSON, Président de Châlons Agglo, Président du Pays de Châlons-en-Champagne

François MAINSANT, Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes,

Julien VALENTIN, Président de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

---

L'industrie est un vecteur de développement et de cohésion des territoires : 70 % de l'emploi industriel se situe en dehors des métropoles, dans les territoires périurbains, ruraux et villes moyennes.

---

Vous avez un projet d'implantation ou de développement ? Contactez-nous !  
03 26 21 87 30 ou [economie.cac@chalons-agglo.fr](mailto:economie.cac@chalons-agglo.fr)

Contact Presse

Isabelle Gréaud – Direction de l'attractivité et du Développement Economique – Châlons Agglo  
[i.greaud@chalons-agglo.fr](mailto:i.greaud@chalons-agglo.fr) – 06 63 23 38 11